

Pouvoir Coutumier Et Sauvegarde Du Patrimoine Traditionnel Pour Un Développement Durable Du Bushi Au Sud-Kivu / Rd Congo

Par: Jean-Pierre Cirimwami Kashangabuye¹, Bienfait Bahati Buherhwa²

¹ Institut Supérieur De Développement Rural De Bukavu / Sud-Kivu

² Isdr Bukavu Et Père Franciscain

RESUME

Dans bon nombre d'entités administratives rurales, il y a du relâchement et de l'ignorance presque totale du patrimoine culturel et de sa valeur, à cause des stéréotypes. Une question fondamentale veut savoir si le pouvoir coutumier, socle de la sauvegarde du patrimoine traditionnel, peut encore contribuer au développement durable du Bushi avec son ambivalence dans l'agir politique. Cette recherche a été conduite selon une démarche méthodologique mixte et systémique appuyée des techniques d'observation et d'enquête sur base d'un guide d'entretien adressé à un échantillon représentatif catégoriel. Elle a établi l'existence effective d'un pouvoir coutumier en mal de gouvernance, nécessitant une mise à niveau profonde. Sur le plan politique, économique et légale, la responsabilité de la crise des valeurs traditionnelles est manifestement du pouvoir politique d'abord et ensuite du pouvoir coutumier. Sur le plan socio-culturel, cette responsabilité est familiale d'abord et ensuite individuelle. La houe, la vache, le Mwami, la langue, les armes de défense, la machette sont des éléments du patrimoine culturel du Mushi porteurs de sens. Ces objets et autres valeurs sociales sont aujourd'hui transmis entre générations de manière scénique et on s'arrête par là. Ils sont pourtant des symboliques mémorables et instructives. L'étude propose que toute planification des interventions stratégiques qui s'appuie sur la valorisation du patrimoine traditionnel pour un développement durable du Bushi, se serve du modèle d'inspiration basé sur les cinq axes stratégiques d'intervention ci-après : la gouvernance coutumière, l'éducation culturelle, des infrastructures locales, une technologie habilitante et un environnement durable.

Mots clés : Pouvoir coutumier, patrimoine traditionnel, développement durable, Bushi

Date of Submission: 13-01-2024

Date of Acceptance: 23-01-2024

I. INTRODUCTION

L'organisation des sociétés est tributaire de la politique d'Etats et du type de société en présence. Dans les sociétés primitives, l'organisation est faible, tandis que dans celles classiques, l'organisation est forte, structurée; les actions sont planifiées. Chaque société a sa particularité qui s'observe dans la praxis sociale. Lorsqu'une société est établie, les décisions et les actions à entreprendre sont référées à celui qui assure la destinée de la société, celui qui a le pouvoir sur tous : l'Autorité (NKASA, 2005). Conçu comme un bien sacré

détenu par les hiérarchies sociales, *le pouvoir* est aussi pensé comme une relation : de domination, d'influence et d'action entre individus (MAMBI, 2010). A travers la description *du pouvoir* (comme compétence, capacité d'action et de décision) et du rapport aux structures de l'Etat, on arrive à déceler l'étendue du pouvoir et la capacité d'action reconnue aux divers espaces de pouvoir en son sein.

De tous les temps et de partout, les sociétés traditionnelles existent et sont structurées. En Afrique, elles sont depuis longtemps organisées autour d'une forme de gouvernance coutumière dont *le pouvoir* est héréditaire. Ce pouvoir traditionnel qui a connu des manipulations de la part du colonisateur a vécu des hauts et des bas et continue à s'éteindre par-ci, à se conforter par-là. Longtemps considéré comme « *pouvoir de proximité qui prévaut dans le milieu rural* » (DIJKEMA, 2022), ensuite « *relégué et bafoué dans certains Etats, à une époque* » (PERROT, 2009), ce pouvoir coutumier resurgit actuellement conforté dans son rôle traditionnel de « *conciliateur, de médiateur au conflit et d'acteur de changement* » (PERROT, 2009).

L'apparition d'une nouvelle génération de chefs coutumier, « jeunes, instruits, désaxés de leur coutume », profile une vision différente de la société, affiche des pratiques étranges à leur statut et à leur tradition. Et une crise des valeurs en est visible.

En vue de stimuler les sociétés traditionnelles, la RDC s'est lancée, il y a peu, dans le processus de décentralisation de ses entités administratives qui s'en est suivi de l'adoption de nouveaux textes de Loi qui fixent les modalités d'exercice du pouvoir dans ces nouvelles entités. Un examen de l'exposé des motifs de la Loi n°15/015 du 25 Août 2015 fixant le statut des chefs coutumiers fait ressortir que « *parmi les principaux maux qui minent l'unité et la cohésion nationales et qui hypothèquent même le développement intégral, harmonieux et durable de la RDC, il y a la crise des valeurs traditionnelles* ». Ainsi, le législateur a voulu prendre en compte « *les valeurs traditionnelles immuables et saines dans une société fondée sur le droit écrit, la démocratie, la bonne gouvernance et le respect des droits de l'homme* »¹.

L'article 10 de cette Loi susdite qui détermine les attributions des chefs coutumiers ne définit pas le mode de résolution des crises de valeurs ni comment prendre en compte les valeurs traditionnelles immuables qui sont pourtant multiples et absentes de l'arsenal juridique du pays.

Il est évident que toute crise en société a nécessairement une ou des cause (s), des acteurs et un mode ou mécanisme de gestion. Pour le découvrir et y remédier, il faut une recherche minutieuse. En outre, la responsabilité, selon l'esprit de la même Loi, incombe à une institution : le Pouvoir coutumier.

Cette recherche qui n'entend pas porter un jugement de droit sur la responsabilité face à cette crise, se préoccupe principalement de la dégradation, de la perte de vitesse, de la déconstruction socio-culturelle et environnementale et plus particulièrement de l'avenir de notre société traditionnelle. Elle détermine, de manière empirique, au-delà des acteurs coutumiers et étatiques, les causes du problème, les valeurs culturelles à sauvegarder comme patrimoine traditionnel et la participation du pouvoir coutumier dans la sauvegarde de son patrimoine traditionnel pour un développement durable.

Le pouvoir coutumier, structure de l'Etat et base de son organisation, malgré la tendance à sa marginalisation, détient un rôle plus grand à jouer au sein de l'Etat et dans son entité coutumière. En même temps qu'il est un tremplin favorable aux animateurs des institutions de l'Etat, il tend à délaisser son entité (BATTORY et VERCULON, 2020). La préoccupation principale ici est celle de savoir **si le pouvoir coutumier, socle de la sauvegarde du patrimoine traditionnel (SALMA, 2016), peut encore contribuer au développement durable du Bushi en RDC avec son ambivalence dans l'agir politique.**

De manière spécifique, la recherche a évalué le niveau de responsabilité des institutions de base et leurs engagements dans la préservation et la sauvegarde du patrimoine traditionnel ; de relever certaines valeurs

¹ Loi n°15/015 du 25 Août 2015 fixant le Statut des Chefs coutumiers, « exposé des motifs ».

traditionnelles du Bushi à sauvegarder et enfin, d’impliquer d’autres acteurs sociaux dans les stratégies de sauvegarde et de préservation du patrimoine traditionnel du Bushi pour son développement durable.

Le choix porté sur cette contrée dans l’observation et l’analyse du phénomène étudié se fonde sur un certain nombre de raisons : le Bushi, jadis un royaume puissant, prospère, au paysage socio-naturel de valeur, à la potentialité naturelle estimable, connaît depuis un certain temps quelque changement amenuisant qui l’affecte sur beaucoup d’aspects : amenuisement de l’autorité traditionnelle, des pratiques traditionnelles; délaissement de certaines valeurs coutumières, destruction du tissu socio-environnemental, tendance à la déperdition culturelle. Tout cela a attiré l’intérêt de se pencher directement sur ces revers en interrogeant certains acteurs pour découvrir les tenants et les aboutissements possibles.

II. METHODOLOGIE

Milieu

Les données de cette étude concernent les 3 zones agro écologiques que sont la basse altitude (<1000m) ; la moyenne altitude (1001-1400 m) et la haute altitude (1400m et plus) de la Province du Sud - Kivu. Les ménages enquêtés sont ceux de la région culturelle du Bushi répartis sur 3 territoires suivants : Kabare, Mwenga et Walungu qui couvrent 5.039 km² situés dans la zone 2°latitude Sud et 28° à 29° de longitude Est.

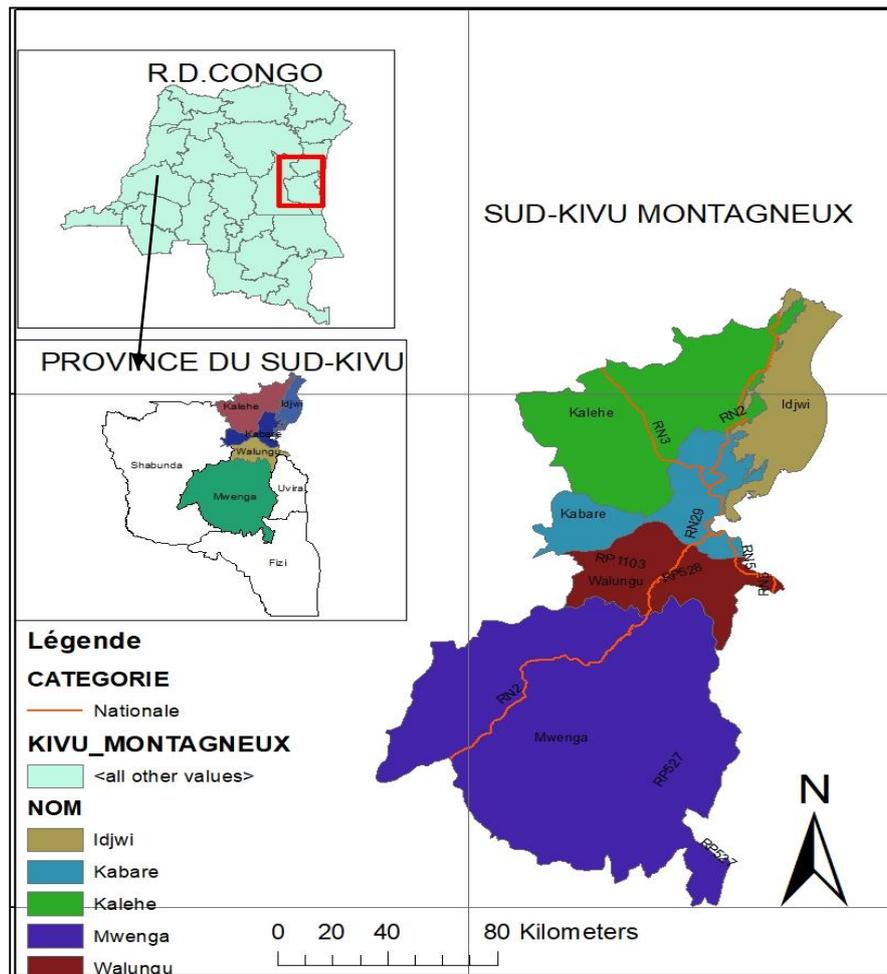


Fig. 1 : Le milieu d’étude, Source : l’auteur

Méthodologie

La présente étude s'étend sur le Bushi. Il s'agit d'une importante partie de territoire rurale et périurbain de la ville de Bukavu dans le Sud-Kivu, habitée par un peuple, celui des Bashi. Ce peuple est, en fait, une communauté linguistique au passé commun, à la tradition commune, répartie en famille-clan-ethnie se reconnaissant d'un même ancêtre et dépendant de Chefs reconnus de la lignée traditionnelle et attachée à sa terre. Par la force de choses et de temps, ce peuple a été réparti en Chefferie et puis en Entité Administrative Territoriale (EAT). Le Bushi compte 7 Chefferies : Kabare, Kaziba, Luhwinja, Burhinyi, Ninja, Ngweshe et Kalonge étendues politiquement sur 4 Territoires : Kabare, Walungu, Mwenga et Kalehe .

Cependant, l'héritage traditionnel reste le même, mais la politique de gestion et l'attachement aux coutumes ou leur sauvegarde varient d'un chef à un autre.

Sur les 7 Chefferies, la récolte des données a été faite dans 5 chefferies : Kabare, Kaziba, Luhwinja, Burhinyi et Ngweshe.

La collecte des données a consisté à adresser des entretiens semi-directifs à des acteurs locaux sur base d'un échantillon sélectif. 50 personnes ressources, à raison de 10 personnes par Chefferie ont été enquêtés : un chef de Chefferie, un chef de Groupement, un chef de village, un conservateur coutumier (Munjinji), un parent (chef de famille), un acteur politique, un acteur de la société civile (leader religieux, associatif, ONG) et un acteur de la jeunesse. Les données de terrain ont été récoltées au deuxième semestre 2022.

L'analyse mixte a conduit la démarche. Pour appréhender l'implication du pouvoir coutumier dans la sauvegarde du patrimoine traditionnel du Bushi, les *techniques d'observation, de documentation et d'entretien* et d'enquête ont aidé à comprendre les acteurs et les pourfendeurs concernés à différents niveaux, les causes explicatives de la déperdition du patrimoine traditionnel et ses conséquences socio-politiques.

La question patrimoniale, puisqu'elle implique plusieurs intervenants et bénéficiaires, *la méthode systémique* a été d'une grande utilité pour comprendre les différents rouages et interactions entre acteurs et institutions concernées par la sauvegarde du patrimoine traditionnel et pour établir la responsabilité et les stratégies pour un changement souhaitable. Pour cela, *la déduction* a orienté toute la démarche tant pour la littérature exploitée, que pour l'observation et les enquêtes menées.

III. RESULTATS

Du pouvoir coutumier au Bushi

Il existe une structure politique en RDC qui reconnaît un *Pouvoir traditionnel à sa base*. Ce pouvoir qui est revêtu en ces jours d'une double légitimité, constitue un véritable patrimoine. Il pourrait préserver, protéger et mieux sauvegarder les acquis et contribuer ainsi au développement du Bushi. Par cette étude, il a été fait le constat ci-après:

- Les institutions coutumières (*Mwami*², *Abajinji*³, *Abarhambo*⁴, *Abashamuka*⁵, *Ababusi*⁶) existent au Bushi depuis les temps immémoriaux. Le pouvoir coutumier ou du chef traditionnel a été comme du ciment dans le mortier. Ce pouvoir était entre les mains du Père ou de l'aîné de la famille / du clan. Il n'y avait pas d'institution politique structurée à la moderne, puisque les sociétés n'étaient que des regroupements familiaux. Le pouvoir issu de la coutume n'était pas une fonction statutaire de l'Etat, mais un rôle exercé, à la suite de sa position d'ancien parmi les autres. Dans l'exercice de ce pouvoir, le chef recourt à *la parole (la parole est sacrée pour un «Mushi») et non à des articles de loi pour stimuler à l'action ou pour l'octroi d'un avantage*. Il

² *Mwami*, veut dire le roi, le Chef de Chefferie, une entité coutumière et administrative au premier niveau

³ *Abajinji*, veut dire les gardiens de la coutume et la tradition

⁴ *Abarhambo*, veut dire les Chefs de Groupement, une entité coutumière et administrative au deuxième niveau

⁵ *Abashamuka*, veut dire les Chefs de Village, une entité coutumière et administrative au troisième niveau

⁶ *Ababusi*, veut dire les parents, chefs de ménage

n'attend pas une quelconque rémunération, tout autant qu'il ne néglige pas l'inféodation et la sujétion résultant de différentes faveurs accordées pour conforter son pouvoir. Son rôle fut de maintenir la cohésion et sauvegarder le patrimoine commun, entre autres : le patrimoine foncier (terres, forêts, pâturages, mines), le patrimoine mobilier (habitations, richesses), le patrimoine culturel (langue, tradition, totem, proverbes), le patrimoine sociale (hiérarchie, regroupement clanique, succession, famille, vie, échanges/rerelations...). L'Ancien n'était pas propriétaire, mais gestionnaire du patrimoine commun. Chaque membre venait vers lui pour solliciter ce qu'il lui faut pour son maintien social.

- La famille restreinte ou la famille étendue est identifiée et référée à l'ancêtre commun : «Bene lebe : descendance de tel» ; «Ishanja Iya lebe : clan de tel».

- Par le nom, on est identifié, situé voire honoré ou déshonoré. De plus, ces familles sont regroupées sur base territoriale ou domaniale : «Lugo Iwa bene lebe : entité des Fils de...» ; «Ntongo ya Lebe : colline de Tel ; Ishamba Iya Lebe, Aha mwa Lebe : champs de tel, chez tel...». Tous les membres sont unis par les relations de parenté.

La société coutumière témoignait alors d'une solidarité plus grande envers tous les membres, solidarité non restrictive même si on la considère aujourd'hui comme discriminatoire envers la femme du fait de certaines privations subjectives et restrictions sociales à son endroit.

A rapprocher cette considération de l'Ancien et la «*notion spéciale de l'autorité*», telle que vécue ailleurs, le magistrat belge, Antoine SOHIER (1942), Procureur général à Elisabethville (actuel ville de Lubumbashi) en 1924, corrobore que le régime politique indigène est «*fondamentalement patronale ou mieux paternel. Le régime politique indigène, comme le régime familial et comme celui des groupements de toute nature que connaissent les noirs congolais, est, selon une formule heureuse "un régime de dévouement venant d'en bas et de générosité venant d'en haut". Un père est un chef, un maître, mais aussi un protecteur, celui qui aime. Ce serait une erreur de définir son droit comme un droit de propriété ainsi qu'on l'a fait pour l'Afrique occidentale française...*»⁷

Cette présentation de l'âme congolaise, à travers la considération de l'autorité, *subsiste dans l'exister ou le mode d'être du «Mushi» malgré l'effort de la modernité d'inoculer en lui le venin de l'âme occidentale ou du mondialisme perturbateur et désaxant.* Après plus d'un siècle, la clarification sur la vision de l'autorité ci-haut évoquée aide aussi à comprendre le système d'organisation du pouvoir dans les royaumes du Bushi et le débâcle qui a entraîné la crise des valeurs traditionnelles que nous connaissons en ces jours.

Il y existe, malheureusement, aussi une désagrégation progressive de l'autorité du "pater familias" et l'inclination vers la propriété privée induite par les étrangers et les déshérités, nous en appelons à l'histoire de l'instauration d'un seul Chef suprême au Bushi. En effet, selon MUNZHIRWA (1977) «*La pénurie de terres arables et le jeu de l'héritage a tellement compliqué la cohésion familiale que la dislocation des groupes s'est très tôt opérée. (...) Le mécanisme de la division coutumière du sol à chaque génération a donc réduit l'aire de la compétence territoriale de l'autorité basée sur la famille. (...) Une nouvelle autorité s'est imposée pour remplacer l'autorité familiale désagrégée* ». C'est cela qui fut la base de la création d'un pouvoir plus fort, pouvoir coutumière qui s'appelle "Bwami" dont l'exercice appartient au "Mwami". C'est ce pouvoir du

⁷ « dans l'esprit des coutumes, toute suprématie est une espèce de paternité; un chef politique, un pasteur religieux, un employeur, un juge sont des « pères » pour ceux qui en dépendent à un titre quelconque; dès lors l'autorité implique des devoirs envers les inférieurs, ces devoirs de bonté, d'appui, de secours qui sont inséparables de la puissance paternelle; corrélativement, toute sujétion crée des droits, des titres au dépendant : car le fils, s'il doit au père obéissance et dévouement, a le droit de réclamer de lui assistance, protection et affection. C'est ne rien comprendre au droit indigène, et tout spécialement au droit familial, que de ne pas avoir toujours dans l'esprit cette conception fondamentale. » SOHIER Antoine, 1942, pp. 48-49

Mwami ou autorité coutumière qui a été au centre de la réflexion. Les autres chefs coutumiers reconnus par la loi se retrouvent dans la participation au rôle que joue le grand chef ou Mwami.

Le Bushi a connu autant des ‘‘ Bami’’ qui furent avant tout des chefs de toutes les familles sous leur dépendance. Ces «Bami»⁸ jouaient le rôle politique de protecteur de tous, de pourvoyeur ou distributeur de terre, de facilitateur, de conciliateur, d’organisateur des travaux collectifs et de la sécurité locale, de conservateur de la tradition. Pour MUNZHIRWA (1977) «*Le Mwami est issu de la branche aînée de nombreux lignages qu’il gouverne. Son rôle est de partager les terres, d’arbitrer et de concilier les chefs de famille qui sont sous sa juridiction. Mais surtout il est le grand sacrificateur qui fait le lien entre les vivants et les morts, et qui assurait les relations publiques entre les cultivateurs et la source de la vie. Selon cette conception sacrée du pouvoir, c’est lui qui inaugurerait rituellement les prémices par la cérémonie de fertilisation des récoltes : qu’on appelait ‘‘muband’Empundu’’ (acclamation du roi) »*. Ce rite qui se fait jusqu’aujourd’hui en début de saison culturale dans certaines chefferies, quoique devenue inauthentique et modernisée (mélange coutume et religion) reste l’unique pratique coutumière qui démontre encore l’importance et l’attachement à la tradition et la considération coutumière qu’on reconnaît au Mwami. L’appellation de ‘‘N’abushi’’ n’est pas anodin. Pour montrer l’attachement et l’instinct de conservation de son ‘‘pays’’, l’histoire du Bushi témoigne de la résistance farouche de N’abushi⁹ à toute infiltration ou occupation d’un centimètre de son espace par un quelconque étranger, laquelle résistance lui a valu avec son peuple le respect et a incité particulièrement le colon à revoir sa politique d’occupation du pays des Bashi.

Dès lors, on assiste à la subordination du Chef coutumier au service du pouvoir politique et à la confusion de son rôle conduisant à l’effacement progressif de son influence ; on assiste également à l’accaparement et privatisation malicieuse des vastes domaines de terre par le colon ; à l’achat et délimitation foncière individuelle ; à l’émancipation du peuple face au tribut du Chef ; à la reconfiguration géographique du Bushi en différents Bwami : Kabare, Ngweshe, Kaziba, Luhwinja, Burhinyi, Ninja, Kalonge et le Buhavu. A cela vient s’ajouter des Lois de réforme administrative tantôt favorable, tantôt défavorable à l’entité coutumière.

A l’une des questions de recherche, on voulait avoir des avis sur l’état de lieu global des coutumes et traditions du Bushi. Sur 50 entrevues, 16 % ne sont pas de l’avis que la tradition du Bushi est en train d’être abandonnée et en crise générale. Pour eux, il y a seulement influence du mondialisme qui n’est pas une menace, il y a mauvaise observation et appréciation de la réalité, exagération de certaines personnes. Par contre, 84 % ont reconnu observer avec étonnement et déception l’abandon progressif de la culture traditionnelle du Bushi à tous les niveaux : institutions (Burhegesi), éducation (Bulezi), travail/métier (Mukolo/Bulenga), économie (Burhindisi). Ils attribuent la responsabilité en grande partie aux chefs coutumiers. Pour eux, les institutions coutumières (Mwami, Abajinji, Abarhambo, Abashamuka, Ababusi) manquent à leur devoir coutumier; négligence des uns et d’autres d’éduquer les enfants et surtout les princes dans la coutume du Bushi, ignorance de la langue « mashi » et priorisation du « Kiswahili » ou d’autres langues étrangères (le Français, l’Anglais).

Du côté du pouvoir royal, il a été relevé particulièrement l’éloignement des princes de leur milieu social, leur éducation en dehors de la coutume locale, de longues années à l’étranger et une fois au trône, la distance et la déconsidération des avis des Bajinji (conservateurs), leurs accessions au trône en étant trop jeunes, leurs mépris envers les courtisans, le mépris de certaines pratiques coutumières par les jeunes Bami : langue

⁸ « Mwami » = Roi. Au pluriel «Bami».

⁹ En effet, le Mwami Kabare Rutaganda (1889- 1919) a mené plus d’une décennie de résistance au pouvoir colonial (16ans : 1900-1916). Traqué mainte fois, déchu plusieurs fois, mais jamais anéanti. Juste le temps pour lui de se réorganiser, et le voici qui relève la tête. Et dans le but de sauvegarder l’unité de son pouvoir, sa terre et son peuple, son successeur Kabare Rugemaninzi a préféré l’exil plutôt que de se nier et rester assister à l’aliénation de son patrimoine (1936-1959). Cfr Munzihirwa, p.81

“mashi” non parlée, conjoints choisis hors tradition (la lignée régnante devant provenir d’une femme choisie dans un clan déterminé par la tradition), abandon et négligence des rites traditionnels, abandon et rejet des insignes royaux traditionnels et recours aux insignes d’emprunt, destruction et vente des sites sacrés, aliénation des domaines réservés, cas de déviation manifeste de certains Bami, l’adhésion dans des partis politiques, la recherche effrénée de l’argent, le choix du modernisme et ses revers comme mode de vie, l’insouciance pour le développement local, le manque d’initiative,...

Des causes de la crise des valeurs traditionnelles et responsabilités

La tradition du Bushi a connu une évolution organisationnelle consécutive à la colonisation et qui a entraînée de changements socio-culturels, politiques, économiques et environnementaux importants. Ces changements n’ont pas été que positifs mais ont aussi occasionné un début de l’effritement de certains acquis traditionnels et conduit le Bushi vers un gouffre qui porte un nom : l’abandon progressif des valeurs traditionnelles. Pour savoir les causes de l’abandon de ces valeurs, la question a été soumise aux différents enquêtés et 4 types de causes ont été relevés : les causes politico-historiques, les causes économiques, les causes socio-culturelles, et les causes légales. Elles sont évaluées en niveau de responsabilité, selon que le présente le tableau ci-dessous.

Table 1 : Compilation des causes et niveau de responsabilités de la crise des valeurs traditionnelles dans les entités du Bushi

<i>Causes identifiées</i>	<i>Niveau de responsabilité :</i>			
	<i>*** : Elevé ; ** : Moyen ; * : Faible ; 0 : Aucun</i>			
	<i>Individu</i>	<i>Famille</i>	<i>Pouvoir Coutumier</i>	<i>Pouvoir politique</i>
1° Causes Politiques/Historiques :				
La colonisation => épuration de la tradition	0	0	*	***
Dualité de pouvoir coutumier	0	0	**	***
L’amenuisement de l’autorité : Aîné, Chef	*	**	***	***
Le principe de redevabilité	*	**	***	***
Les avantages d’état et libéralités (salaires)	0	0	**	***
L’influence hiérarchique =>Contrôle	0	0	**	***
L’inféodation de pouvoir : politique/coutumier	0	0	*	***
La sujétion et dépendance coutumière	*	**	***	**
L’émancipation extra-coutumière	***	**	**	***
La politisation et attrait vers la politique	0	0	***	***
La base électorale	0	0	***	***
Le Modernisme/mondialisme =>civilisation	*	*	***	***
2° Causes Economiques :				
La pauvreté : humaine et mentale	**	**	***	***
L’expropriation des domaines	0	*	**	***
La gestion des terres : sol et sous-sol	*	*	***	***
La gestions des ressources humaines, naturelles	*	*	***	***
L’exploitation des potentialités locales	**	**	***	***
Le problèmes d’infrastructures économiques	*	**	***	***

	Niveau de responsabilité :			
	*** : Elevé ; ** : Moyen ; * : Faible ; 0 : Aucun			
L'aliénation des biens communs	*	***	***	***
La politique économique	*	*	**	***
La stabilité de marchés et des produits	**	**	***	***
L'appui aux activités productives	*	**	***	***
L'exode rurale	***	**	**	***
3° Causes Socio-culturelles :				
Mondialisme/modernisme : NOEM, NTIC	***	***	***	***
Encadrement des défenseurs coutumiers	*	*	***	***
La honte =>coutume = sauvagerie = «Kishenzi»	***	***	***	**
L'instruction, l'éducation =>Aliénation	***	**	**	***
La considération de la femme	*	**	***	**
La négligence des insignes traditionnels	*	*	***	**
Le statut social (instruction/pouvoir d'achat/décision	***	***	***	***
La religion =>l'imaginaire, méprise coutume	***	***	**	*
L'usage de la langue maternelle (mashi)	***	***	***	***
La phobie sociale : ville/village ; Vieillard/sorcier	***	***	**	*
L'influence du milieu et des proches	***	***	**	*
Les tabous et les interdits	***	***	***	*
L'ignorance des coutumes et de la tradition	***	***	***	**
L'abandon des valeurs : la parole donnée, juron	***	***	***	**
La politesse, la solidarité, l'authenticité de geste	***	***	**	**
Le manque de modèle : antivaleurs plus,	**	***	***	**
Le cadre d'échange pour la transmission des valeurs	0	***	***	**
4° Causes légales :				
Les Lois à deux vitesses :favorable/défavorable	*	*	**	***
Administration bipolaire	*	*	***	***
Privilèges léonins	0	0	**	***
Amenuisement du pouvoir coutumier	0	0	*	***
Méconnaissance de ses attributions	*	*	***	***

Source : Entretiens avec différentes couches à Kabare, Luhwinja, Kaziba, Walungu et à Bukavu du 07/09/2022 au 29/09/2022

→ Sur le plan politique, économique et légale, la responsabilité de la crise des valeurs traditionnelles est manifestement étatique ou du pouvoir politique d'abord et ensuite du pouvoir coutumier.

→ Sur le plan socio-culturel, cette responsabilité est familiale d'abord et ensuite individuelle.

De ces enquêtes de terrain, la majorité des personnes contactées est d'accord sur le fait que la crise de valeurs traditionnelles commence avec la colonisation (politisation progressive des entités coutumière) et se poursuit jusqu'en ces jours avec le mondialisme. Tout d'abord, l'organisation sociale traditionnelle nous montre le chef de famille et le chef coutumier, dont le rôle est le maintien de la cohésion et la sauvegarde de la tradition, qui se voient perdre leurs influences et qui n'exercent plus que superficiellement voire secondairement leur rôle. Pour des raisons de cupidité ou de vengeance ou d'insouciance, certains chefs de familles n'hésitent

pas à vendre les terrains qu'ils habitaient sans l'avis de quelqu'un, au mépris de la coutume, jusqu'à vendre même les tombes de leurs ancêtres - ce qui est un sacrilège pour le Mushi - détournant ainsi toute la descendance de son histoire. Pour des raisons politiques ou de positionnement, l'Etat et certains chefs coutumiers n'hésitent pas à céder des domaines, des étendues à des tierces personnes ou organisations étrangères au détriment de sa population qui se voit désappropriée, délocalisée, chassée ou même arrêtée. Pour des raisons d'aliénation culturelle et de mondialisme, certains Bami n'hésitent pas à changer des habitudes coutumières, à s'entourer des personnes de hautes instructions au détriment de ses roturiers (les uns et les autres sont importants pour l'entité), à détruire les insignes de pouvoir traditionnel au profit des insignes d'emprunts fait à partir d'une matière moderne, à vendre même des sites reconnus propriétés du Roi ou sites sacrés coutumiers, à ignorer leur langue maternelle au profit des langues étrangères inculquées aux enfants dès la naissance et certaines pratiques coutumières ; d'autres vont jusqu'à inverser le rôle : ils deviennent quémandeurs plutôt que bienfaiteurs de leur population. Le degré de responsabilité face à la décadence des coutumes attribué au Pouvoir politique s'explique aussi à travers la politisation générale ou l'insertion générale de l'entité coutumière dans l'Administration de la RDC pour la moderniser ; l'élaboration des Lois taillées sur mesure de la volonté politique ; le contrôle de ressources.

On va examiner ici deux des causes légales qui sont aussi historiques d'où est parti le conflit coutume/civilisation : la politisation progressive du pouvoir coutumier depuis sa première insertion dans l'administration coloniale et l'ambiguë Loi organique n°15/015 du 25/08/2015 fixant statut de chef coutumier.

De la sauvegarde du patrimoine traditionnel du Bushi

Dans l'optique de la patrimonialisation, ce résultat a relevé / identifié certains éléments de la tradition du Bushi transmis de génération en génération et qui peuvent figurer dans son patrimoine traditionnel; a établi les responsabilités de ceux qui peuvent intervenir dans la sauvegarde de ces patrimoines et enfin a déterminé comment ils peuvent contribuer au développement durable.

3.3.1. Identification des éléments du patrimoine traditionnel du Bushi

La société coutumière du Bushi compte une diversité d'éléments traditionnels porteurs de valeurs qui ont traversé des époques et transmis de Père à fils, de Mère à fille, de génération à génération. Ces éléments constituent le patrimoine personnel et commun aux Bashi (Kashambala k'omushi). Ils sont rattachés à la personne dès son vivant, identifiables par la fréquence de recours, l'importance qu'ils occupent dans la vie du Mushi. Certains d'entre eux sont des attributs de pouvoir. Parmi ces éléments de patrimoine qui ont contribué à façonner et peuvent encore façonner le Mushi, les entrevues ont relevé entre autre : *la langue, la lance et la machette, la famille, le panier et la corde, la terre, la trompette et le tamtam / tambour, la houe et la vache.*

Ce sont des symboles culturels porteurs de sens. Ils se transmettent effectivement, dès le premier balbutiement de l'enfant prononçant le nom des parents, ensuite à travers l'apprentissage de la langue «Mashi», l'éducation aux valeurs éthiques, lors des événements importants qui marquent la vie de tout Mushi : naissance, mariage, décès, héritage, vie quotidienne et autres relations diverses. Ils sont porteurs de valeurs et de sens. Leur valeur se découvre à travers l'utilité finale qui est non seulement sociale, économique, culturelle mais aussi vecteur de développement. Ces éléments traditionnels sont rattachés à la vie de chaque famille, chaque individu : un Mushi qui ne parle pas sa langue, qui manque une terre (sa référence), qui ignore sa famille/clan d'appartenance, qui manque une houe pour cultiver la terre ; une machette pour déficher, élaguer, fendre ; une vache à traire, à donner comme dot ou comme contrepartie d'accords ou de contrats et comme source d'investissement ou l'un de ces éléments, n'en est pas un; il est considéré comme aliéné ou perdu.

La valorisation et l'amélioration de ces éléments peut induire un changement, attirer l'intérêt des étrangers et modeler le milieu.

Le développement n'est pas toujours ce qui vient d'ailleurs. Il part de l'intérieur, du simple et s'améliore progressivement jusqu'à s'imposer universellement.

En dehors de ceux-là, il y a des valeurs culturelles qui constituent un héritage traditionnel commun au Bushi (Akashambala k'e Bushi). Comme sur l'étendue d'un territoire on peut identifier plusieurs patrimoines marquant l'histoire des occupants de ce territoire, leurs cultures, leurs us et coutumes, leurs pratiques sociales, leurs gestions de l'espace, leurs histoires; on a retenu ci-dessous et classé ces éléments du patrimoine hérités de la tradition du Bushi en 5 catégories de patrimoine commun :

1° Le patrimoine social : la famille / mariage, le clan, les ancêtres, l'autorité, les pratiques des successions, les échanges-relations.

Le Mushi traditionnel connaît ses mœurs et ses coutumes. Il a sa manière de comprendre le monde, sa manière de se comporter, sa manière d'éduquer ses enfants, sa manière de vivre en société. Un fait social parlant typique chez les Bashi, dit un interlocuteur, est la valeur du mariage, sa stabilité : « *Un homme ne doit pas s'amuser avec une femme sans l'avoir doté. On ne se marie pas par plaisir, mais pour fonder une famille et perpétuer le clan. Raison pour laquelle on ne tarde pas à inviter un homme à doter la fille qu'il a mis enceinte ou qu'il a "endommagé" pour s'assumer* ». Nul doute, à voir le nombre des mariages qui se célèbrent au Bushi jusqu'aujourd'hui, cette valeur est intégrée et témoigne de la responsabilité sociale. Il s'observe un changement dans la conclusion des contrats sociaux, mais qui reste tributaire de la culture : l'évaluation en terme de vaches. La monnaie a pris de l'importance de façon que les rapports sociaux ne sont plus perçus comme renforcement de lien, mais comme commerce et recherche de bénéfice. Le mariage est moteur d'une population; acteur et bénéficiaire du développement durable si bien contrôlé.

2° Le patrimoine foncier : terres, fermes d'exploitations, forêts, mines, réseaux d'eaux.

La terre pour un Mushi est fondamentale pour sa vie et sa survie. Le Mushi est un terrien, selon l'adage : « *Omushi ashiga idaho ci arhashiga ndi : le Mushi est attaché à la terre et non à quelqu'un* ». Il possède et cultive ses terres. Il est aussi enterré dans cette terre (Luvumbu) qui est son champ (enclos) pour marquer cet attachement à sa terre, une manière de montrer aux descendants sa présence permanente au milieu des siens et de les inviter à demeurer sur le lieu sans jamais l'aliéner, sous peine d'aliéner les restes des ancêtres y enterrés. Son attachement à sa terre le rend jaloux et prêt à la défendre à tout prix (cfr la Lance qu'on confie à l'héritier lors des cérémonies de succession ; cfr aussi l'histoire des conquêtes au Bushi), même au sacrifice de sa vie. Cette terre est un don de Dieu, par le Mwami, l'ancêtre de tous. Elle se transmet de génération en génération par la coutume d'héritage de Père à Fils, exclusivité pour la femme, en vertu de l'adage « *okufa buchike ou nshuzo : mourir sans descendant masculin* ».

Le Mushi occupe et exploite la terre en site paysager : un espace pour l'habitation, un espace pour l'agriculture vivrier, un espace pour la plantation des arbres, un espace pour l'élevage. Il respecte l'environnement. La terre est exploitée manuellement de façon harmonieuse et continue. La terre est un bien commun sous la gestion du Mwami. Celui-ci veillait sur la terre, en distribuait à tout celui qui lui demande un espace à exploiter. Elle n'était pas une propriété privée, jusqu'à l'époque où la loi dite foncière est venue anéantir le système foncier coutumier et, à cause de l'insuffisance économique, des espaces réservés au Bwami se sont vus être vendus par le Mwami ou l'Etat au point que ce dernier est devenu un homme simple comme ses sujets, ne gardant rien de prestige que le nom. Cet aspect a toujours été négligé par le droit positif et on cherche ailleurs les vraies causes d'une faible adoption de ladite loi au Bushi.

Mais le constat général actuel est l'infertilité du sol au Bushi, la baisse de la productivité agricole par suite de surexploitation, l'abandon des cultures traditionnelles non exigeantes pour le sol comme le Sorgho, le

Millet ou Eleusine (classé aujourd'hui par la FAO comme aliment favorisant la sécurité alimentaire suite à l'absence de gluten et sa très bonne digestibilité), les tarots, les ignames, les légumes (la morelle très utile pour la santé), le manque d'amélioration du système agricole et pourtant la nature lui est favorable. L'usage des engrais chimiques n'est jamais une option au Bushi, bien qu'il se pose actuellement un sérieux problème environnemental : Les forêts sont en disparition suite à la coupe de bois pour la cuisson, pour la construction des maisons, pour les braises. Le respect du Mushi pour l'arbre a disparu. Des plantations d'espèces d'arbres différents qui ornaient les montagnes du Bushi n'existent plus. Le reboisement est encouragé mais pas suivi ni soutenu. Les perturbations climatiques sont observées au Bushi alors que le relief, le climat lui étaient très favorables. Des vastes et belles étendues de montagne manquent de végétation. Les rivières connaissent une forte baisse d'eau, sont souillées par les exploitations artisanales des minerais.

Tout cela impacte le développement durable du Bushi faute, par endroit, d'impliquer le pouvoir coutumier dans l'élaboration des planifications stratégiques du développement et des plans locaux de développement.

3° Le Patrimoine artisanal : poteries, forges, sculptures, tanneries. Au Bushi, le métier artisanal est particulier et catégoriel. Seuls les clans initiés de parentés en parentés ont la persévérance de pratiquer tel ou tel métier. Par exemple : les Banyambala étaient doués en poterie de toute grandeur (kubumba enyungu ; akanoga, akabindi).

D'autres clans pouvaient faire la tresse des nattes, des vans, des greniers (kuluka obushiro, omukeka, ecishanjo, akibo, olwibo ; enkuluba...) ; les autres la sculpture des plats, des calebasses, de mortiers, pilons, pirogues, pagaies, (ennambi, ocishakulo, embale, obwarho, engasi...) et les autres encore dans la forge (kutula enfuka, embasha, itumù, akahorho, akabangulo ou kajabuliro ; engorho, omulinga...), d'autres la tannerie (kuhula oluhu, kuluka enshoho z'oluhu...), d'autres des instruments de communication et de réjouissance comme le tamtam (ngoma), la harpe (lulanga), les grelots (nzege), la flûte (mushekera).

Tous ces métiers sont presque abandonnés et il n'est observable que quelques traces de ces œuvres pour renseigner sur la technologie culturelle. On voit l'engouement aujourd'hui vers ces mêmes instruments modernisés venant d'ailleurs, comme le tamtam des chinois, la trompette des sud-africains, les assiettes porcelaines des chinois...

Il est possible d'initier une action de collection et de repérage de l'un ou l'autre élément culturel de l'époque et de le sauvegarder, d'améliorer leur production et faciliter leur commercialisation pour relever l'économie locale. Au village de Butuzi (Kaziba) par exemple, le sol cuivré facilitait la fabrication des bracelets artisanaux en cuivre (Mulinga gwa marhalé), des lances, machettes et autres outils de travail. A Cizenga (Kabare), on fabriquait des pots d'argiles qui sont encore recherchés aujourd'hui pour y planter des fleurs ornementales des maisons en ville.

4° Le Patrimoine culturel : langue, proverbes, contes, tradition, totem. Le Mushi respectait sa culture littéraire qu'il exprime à travers la musique populaire (Lirangwé, Bitihinda, Kahambwa, ...) et la danse populaire (cishendo, mayange, mwanjo, cibugurhulé, mukunè...) ; le maniement de la harpe (muzihi wa lulanga, amayange, akabera...) ; les devinettes pour divertir les enfants et les initier à savoir manipuler le langage et découvrir le contenu pittoresque et imagé du langage (bisakuzo, migani), le lucumo (expression utilisée par les adultes que seul un Mushi authentique peut comprendre le contenu) ; les contes (ndibi), et beaucoup d'autres valeurs culturelles englouties par diverses nouveautés de l'évolution moderne. Et pourtant, la langue maternelle est un instrument de liberté, d'intégration et d'identification, un passe-partout. Nourriture de l'intelligence, cette langue permet de puiser dans le passé, en même temps qu'elle se présente comme un des instruments de contrôle de notre avenir. Posséder sa langue maternelle, la manier avec habileté, en connaître les règles d'usage

est une richesse culturelle. La langue rime avec la culture. Elle véhicule au cours du temps tout le patrimoine d'un peuple. On réfléchit d'abord dans la langue de sa culture, dite langue maternelle, avant de comprendre, par interprétation, la langue ou le message d'autres cultures. Les messages et innovations de développement sont mieux compris et adoptés lorsqu'ils sont transmis en langue maternelle.

Dans la société traditionnelle sans écriture du Bushi, la transmission du patrimoine culturel était orale. La mémoire de l'histoire se fait à travers les épopées. La langue s'apprend en famille mais l'approfondissement à travers les proverbes, les mythes, les épopées, les us et coutumes se fait à la cour du roi ou des grands notables, souvent autour du feu. C'est « à la cour du Mwami lui-même ou à la cour des grands notables, que les jeunes gens apprenaient l'origine et le sens des institutions sociales ou plutôt la signification des rapports sociaux qu'ils vivaient à tous les niveaux » dit un de nos informateurs. La particularité de la langue Mashi est la polysémie de langage. Un mot peut avoir plusieurs sens selon la maîtrise du maniement de la langue. Ainsi, par exemple, le mot même 'mashi' peut signifier la langue, la bouse de la vache (mashî), l'exclamation (mâshi !), etc.

La mentalité terrienne du Mushi se manifeste même dans sa langue : l'identification des personnes, leurs noms, est concret, signifiant un événement, une vertu ou un manque relatif au vécu et aux biens. Ainsi les noms comme Nabintu (porteur de biens, lorsque la récolte a été favorable et abondante), Nnanguli (lorsque les greniers sont pleins), CandaCiri (longue sécheresse, manque prolongé de bien), Nkub'ehinda (atmosphère pluvieux), Bugale (richesse)...

La langue mashi proclame bien haut la richesse, la subtilité, l'histoire. Elle véhicule depuis des siècles la lumière de la pensée, la précision de son vocabulaire, la complexité déroutante de sa grammaire, en même temps que le chatolement de ses multiples accents.

En ce 21^e siècle, il faut revaloriser l'ensemble du patrimoine culturel du Bushi, non seulement par l'éducation et les écrits, mais aussi pour la production, la commercialisation, la restauration et la conservation sur des supports (informatiques, supports audio-visuels, moteurs internet) et dans des conservatoires locaux.

5° *Le patrimoine Spirituel : bujinji, mânes, mahero, kagombe.* Le Mushi a une croyance en un Etre suprême (Nyamuzinda, Lyangombe) et en des êtres inférieurs (Mânes, Bazimu (Muhima, Kangere, Nanzibira)). Pour toutes les cérémonies (naissance, mariage, fête, multiplication de la vache, chèvre, mouton, semence, récolte) dans la famille, le Mushi faisait recours à la bonté de l'Etre suprême et des Mânes (esprits des ancêtres). Le Mushi connaît que l'Etre suprême déteste le mal et protège les hommes qui font du bien. Et les maux aux degrés différents étaient rangés en 'miziro' (tabous simples) et en 'miziro mikongo' (grands péchés). Les gens s'abstenaient beaucoup de ne pas tomber dans les 'miziro' pour éviter la colère de Nyamuzinda.

Les 'Bujinji' ou sites sacrés sont préservés en tant que lieux de repos des ancêtres, d'initiation du Mwami, de médiation entre les vivants et les morts.

Des considérations actuelles, les gens font n'importe quoi sans aucune crainte (ignorance de Miziro ou tabous), le mal est profond, les maladies de toutes sortes surgissent chaque jour (rupture des tabous), les hommes meurent en masse parfois prématurément, les sites sacrés presque inexistantes (Mwogo, Canya, Muyanja dans Kabare) le Mwami n'exerce plus la médiation, des cérémonies rituelles abandonnées. Que reste-t-il du pouvoir coutumier du Mwami et autres chef coutumiers qui n'ont plus assez de terres, ni lieux où offrir les sacrifices et communier avec les ancêtres.

Le grand problème qui se pose ces quatre dernières décennies dans ces milieux, c'est la reconnaissance de la valeur de ces patrimoines, leur valorisation, leur sauvegarde, leur rénovation et leur transmission pour un développement durable. La culture arienne, 'culture supérieure' aliène le Mushi, jusque dans son ontologie. Parler sa langue et préserver sa culture apparaît comme signe de retardé, de non cultivé, de marginalisation,

d'infériorité. Pour les générations montantes, l'entrée dans l'ère moderne impose la maîtrise du code de déverrouillage qui est la langue moderne ou étrangère et l'usage des instruments de haute technologie. La NTIC semble essentiellement présentée comme un impératif pour fonctionner dans la société actuelle et le patrimoine traditionnel est révolu.

Malgré une certaine volonté de transmettre un patrimoine culturel, la génération actuelle n'y voit qu'une théâtralisation culturelle. Tout ce qui touche la coutume est souvent restreinte à des stéréotypes folkloriques. La culture Bashi est de la sorte confrontée à plusieurs enjeux majeurs, dont : l'acquisition des langues étrangères, la mondialisation, les migrations, la déconstruction du langage, le féminisme, le modernisme. Il faut une rééducation culturelle couplée d'une réappropriation identitaire pronées et défendues par le pouvoir coutumier.

Responsabilisation de la sauvegarde du patrimoine

L'homme est dynamique, il évolue et change selon le temps et le milieu (espace) et ce changement est progressif, mécanique, parfois voulu ou non, accepté ou non, intégré ou non par l'individu voire la société entière et parfois imposé par la force de choses. Du fait que l'être humain naît quelque part (milieu physique, environnement), évolue ou croît dans un contexte (humain, social, économique, politique, naturel) et meurt après un certain temps (son histoire) ; son existence porte la marque ou l'empreinte de son milieu, de son environnement, de son temps. Ce sont ses repères ou ses références, sans quoi il est innommable, anhistorique, mystérieux voire extra-terrestre.

Ces repères sont son modèle, sa référence, son identité même. Les ignorer, c'est méconnaître l'individu. Les connaître et les reconnaître, c'est identifier, situer et comprendre l'individu. Les préserver, c'est sauvegarder l'histoire, la mémoire d'un peuple, d'une nation, d'une entité, d'une réalité qui a existé.

Les individus qui ont les mêmes repères, les mêmes schèmes de référence sont identifiés comme issus d'une même ligne (d'où le lignage) ou de mêmes parents (d'où la parenté) ou parlant même langue (d'où la culture) ou ayant les mêmes habitudes (d'où la coutume).

Dans les sociétés contemporaines en transformation continue, certains éléments sont choisis pour échapper à la destruction, voire même à l'évolution. Il s'agit de quelques symboles témoins qui nous rattachent à une histoire, une tradition et de nous rappeler les valeurs qui fondent le groupe. Les éléments patrimoniaux sont en quelque sorte des exemples, et chacun d'eux renvoie à un passé plus large que sa simple histoire.

En vue de savoir qui est sensé intervenir dans la sauvegarde et la valorisation de la tradition du Bushi et de quelle manière, les avis de nos enquêtés attribuent la responsabilité d'abord au Mwami et ses Bajinji, ensuite aux Barhambo et Bashamuka, aux Parents et enfin au pouvoir politique.

Le Mwami devrait assumer sa responsabilité de faire respecter le pouvoir (couronne, trône royal, insignes), les «Bujinji» (sites sacrés), les «Bajinji» (gardiens de tradition, grands sacrificateurs) ; édicter et imposer la coutume qui n'handicape pas le développement.

Les «Bajinji» doivent demeurer les conseillers du Mwami, doivent être valorisés, doivent s'interposer pour préserver les «Luvumbu» de la tradition (lieux d'enterrement des Mwami), promouvoir le rite des cultures (Kunywa omubande), valoriser la tradition, former et initier les princes et autres futurs chefs coutumiers, conserver et expliquer le sens des contenus culturels.

Les « Barhambo » et « Bashamuka » revaloriseront la tradition de «Ndaro», « autour du feu » et le règlement des différends dans la concorde ; valoriser la solidarité dans les travaux collectifs ; organiser des activités culturelles, aménager des espaces communautaires ; veiller à la préservation de l'écosystème ;

Les Parents initieront les enfants en famille aux valeurs culturelles du Bushi : première éducation intégrale, insertion sociale, amour de la culture, interdictions culturelles (totem et tabou), initiation technologique, et agropastorale...

Le mode d'agir de tous ces responsables a été situé à deux niveaux : individuel et collectif.

1°Au niveau individuel, on trouve les Parents. Ils sont les 1^{er} responsables dans la sauvegarde de la tradition. Ils l'assument à travers l'éducation directe, l'initiation de base et la communication interpersonnelle : apprentissage de la langue (paroles, proverbes, expressions diverses), de bonnes manières sociales (gestes, attitudes, signes), des normes et valeurs (interdits, tabous, totem,), des valeurs sociales (respect, obéissance, la valeur du travail, de la famille, du mariage, l'hospitalité).

2°Au niveau collectif, 4 niveaux de responsabilité :

- *La responsabilité des coutumiers* : Les « Bajinji » (Conservateurs, grands sacrificateurs, coordonnateurs et gardiens de la tradition), les « Murhambo » (Chef de groupement), le « Mushamuka » (Chef de village), le Mwami (Chef de chefferie) ont la population, chacun à son degré. Ils peuvent rassembler le peuple autour d'eux à travers certains cadres traditionnels bien précis et transmettre les normes et valeurs sociales, les patrimoines à préserver, les actions à entreprendre pour la sauvegarde, la restauration et le maintien de leur patrimoine traditionnel. Une prise de conscience de l'importance de leur responsabilité suffit pour entraîner tout le monde.
- *La responsabilité des politiques* : L'Etat, les Gouvernants et gestionnaires de la chose publique chacun à son niveau peuvent élaborer des lois qui protègent les valeurs traditionnelles, peuvent initier l'identification des divers éléments culturels à inscrire comme patrimoine locale, régionale, nationale sans attendre que l'étranger le fasse à leur place comme il l'a fait pour nos parcs nationaux, nos minerais, nos rivières...
- *La responsabilité des intellectuels* : Les chercheurs, les scientifiques, les technocrates, les experts, les acteurs dans des organisations connaissent la valeur de la culture et des éléments valorisables, des potentialités naturelles locales, des canaux de transmission de la tradition, des cadres d'échange sur la culture du Bushi qu'ils peuvent mettre à profit à travers des conférences, des expositions, des planifications stratégiques, des plaidoyers pour l'appui et l'accompagnement de certaines actions.
- *La responsabilité des confessions religieuses* : Prêtres, pasteurs, Educateurs drainent une importante masse de population et seraient des partenaires incontournables dans la sauvegarde du patrimoine traditionnel du Bushi.

Contribution du patrimoine traditionnel au développement durable du Bushi

L'étude a relevé certains éléments qui ont contribué à façonner le Mushi : la langue, la famille, la terre, la houe, la vache, la lance et machette, le panier et la corde, la harpe et le tamtam. Tous ces éléments sont du patrimoine commun et leur production n'est pas étrangère à la communauté. Il s'agit d'un savoir, d'un savoir-faire et des valeurs authentiques de la tradition du Bushi.

La langue de sa culture est une richesse qui peut être universelle. Elle entre dans l'axe social du développement durable, autant que la famille. Le Mushi se parlait au Bushi avant même l'introduction de la culture occidentale. Elle peut faire partie de l'éducation formelle des jeunes pour s'approprier leur culture. Elle peut contribuer au développement du Bushi si on la porte haut et la défend comme langue scolaire voie de communication du changement, des innovations. Comme le font déjà certains médias locaux. Il est important de l'intégrer dans le système éducatif.

Ce n'est pas parce que l'UNESCO insiste, dans ses publications, sur le devoir de sauvegarde des langues en voie d'extinction que la prévention s'impose pour les Bashi. Notre devoir est d'en favoriser le parler et l'expansion, d'en sauvegarder l'intégrité, de favoriser la recherche dans les domaines connexes : linguistique, étymologie, toponymie (la mission de « Ndarò y'abakulukulu »). Le rappel aux États de « *la nécessité de préserver, pour les générations futures, le plus de données possible sur les cultures et les langues* »¹⁰, n'est pas à écarter pour le Bushi. Il est indispensable de disposer de recherches sur lesquelles s'appuient tous ceux qui s'adonnent à la diffusion et au développement de nos langues, mais aussi des lieux d'éveil culturel.

Le rôle de l'autorité coutumière et politique et d'autres personnes éprises de défense de la culture sont dès lors plus qu'important et expresse.

La famille / mariage est la base de la société. Elle ne peut se désagréger. Elle fait déjà objet de loi imposable à tous. Il faut la protéger contre les idéologies tendant à la désagréger. La valeur monogamique de la famille au Bushi est à établir avec vigueur. Défendre les mariages arrangés pour ne pas dire imposés. L'interculturalité des unions conjugales enrichit ou élargit la culture plus qu'elle ne la limite ni la bloque. L'éducation, les valeurs sociales, les différents métiers sont appris en famille, lieu privilégié d'intégration sociale par excellence.

La houe, la vache, le Mwami, la langue, la flèche et la machette qui sont des éléments du patrimoine culturel du Mushi doivent intégrer ce que l'UNESCO (2015) a défini comme éléments faisant parti du patrimoine culturel immatériel, c'est-à-dire « *les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire - ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés – que les communautés, les groupes, le cas échéant les individus, reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel* ».

Les techniques agricoles et d'élevages adaptées aux différents reliefs du Bushi, à travers la symbolique houe et vache, entrent dans l'axe économique du développement durable visant à lutter contre la pauvreté et la crise alimentaire sous toutes ses formes. Encouragées par l'autorité traditionnelle, elles peuvent contribuer de manière importante à la sécurité alimentaire, lutte contre la pauvreté, le chômage, l'insécurité sous toutes ses formes, la préservation de la biodiversité et booster ainsi l'économie locale.

L'éducation à la sauvegarde de l'environnement est aussi un axe du développement durable. Dans nos sociétés traditionnelles, le respect et la préservation de l'écologie passait à travers diverses interdictions et symboliques : les tabous et le totem. Au Bushi, chaque clan connaît un animal, une plante ou un être par lequel tous les membres s'identifient, et par conséquent qu'il faut préserver et respecter à tout prix. Ainsi, on connaît les clans de ceux qui ne doivent pas tuer ni manger le bœuf, le porc, le mouton, le serpent, le lion, le singe, le chat, le héron, le silure, les aubergines ..., ou qui ne doivent pas couper tel arbre, comme l'hibiscus, le flamboyant... Question de le rappeler de générations en générations.

L'évocation de la gravité qu'on court en tentant de détruire le totem ou de rompre le tabou, dans une société naturaliste, ne vise qu'à entretenir la crainte dans la personne et stimuler à l'observance. Une mise en garde qui devient principe et code de conduite. De la même manière, la préservation de certaines espèces d'arbres, aujourd'hui abattus malheureusement par les nouvelles générations, aidait à déterminer l'époque de l'occupant du lieu, l'histoire du lieu et à identifier l'adresse de l'habitation.

Tout cela est interprété comme une manière d'éduquer à la préservation de l'écosystème. La destruction désordonnée de l'écosystème est préservable par des traditions, des coutumes, des familles, des autorités sans l'usage de la force mais grâce aux totem et tabou. Tant qu'on respecte son totem et qu'on évite le tabou, on s'approprie la tradition, on la conserve et on la transmet comme patrimoine culturel aux générations

¹⁰ Les clefs du XXe siècle (Collectif), Seuil, Éditions Unesco, Quel futur pour les langues au XXe siècle?

suivantes, non pas comme du folklore mais comme une éducation à la tradition. Et de cette manière, quitter l'entité traditionnelle ne veut pas dire abandonner sa culture.

Une communauté qui tient à son identité s'engage à sauvegarder, à valoriser et à perpétuer tout son patrimoine au risque de son aliénation et sa perte. Ainsi comprend-on le sens même de "tradition". Le modernisme et ses corollaires viennent perturber le mode de vie, les habitudes. Il est donc évident que tout patrimoine n'a de sens que par rapport à celui qui s'y reconnaît, qui s'y identifie, par rapport au milieu d'où il trouve origine et explication. L'UNESCO (2015) le corrobore en montrant l'importance du patrimoine culturel immatériel : il est un facteur important pour la diversité culturelle face à la mondialisation croissante ; il est un éveil de conscience face à la diversité culturelle de différentes communautés ; il est utile au dialogue interculturel ; il encourage le respect mutuel ; il est important pour assurer le développement durable ; il peut fournir une force puissante pour le développement économique inclusif et contribuer à renforcer les économies locales ; il peut contribuer à la durabilité de l'environnement et à la protection de la biodiversité, à la gestion durable des ressources naturelles grâce aux connaissances et pratiques traditionnelles.

IV. DISCUSSION DES RESULTATS

Existence d'un pouvoir coutumier au Bushi, socle de la sauvegarde du patrimoine traditionnel et acteur important du développement durable

Par le temps qui court, les approches de développement fondées sur l'implication positive des chefs locaux comme moteur du développement local sont désabusées. La majorité des chefs coutumiers ne sont plus imbus de culture, ni attachés à leur tradition, ni impliqués dans le développement de leurs entités. Cela pousse certains acteurs d'appui au développement à la base de se passer d'eux et engager des actions sans leur avis préalable. Ce pessimisme de nos enquêtés face au pouvoir coutumier actuel laisse entrevoir une déception grandissante et une peur justifiée. On serait tenté d'envisager que les chefs coutumiers soient désormais élus par le peuple, comme certains l'ont suggéré lors des entretiens. Leurs points de vue trouvent écho également dans la revue de la littérature avec TEKILAZAYA (2005) qui estimait inutile de vouloir réhabiliter des institutions à fonctionnement problématique, mais plutôt de repartir sur des bases nouvelles avec une organisation politico-administrative moderne qui reposerait sur des bases non-coutumières et qui repartirait équitablement le pouvoir de la base en le faisant reposer sur la force de la loi moderne (élection des chefs locaux). Mais la Loi régissant le pouvoir coutumier ayant renforcé le mode de leur désignation : selon la coutume, et, rejoignant la conclusion de BATTERY et VERCULLON (2020) pour qui « *l'avenir des chefferies en RDC contemporain est assuré et on ne pourra plus s'en défaire* », l'on invite alors à une réelle prise de conscience de la lourde responsabilité des Chefs coutumiers pour continuer à jouir de la minime confiance des différents acteurs et de la population. Et du fait que parmi ce peuple, il y a différentes classes : des intellectuels, des chercheurs, des techniciens sur qui on peut compter pour apporter de leur compétence dans la gouvernance de l'entité traditionnelle, cette prise de conscience est partagée. L'engagement de tous et de chacun à promouvoir la cause patrimoniale est une grande contribution et une marque d'appartenance identitaire. La présence d'un service de développement dans chaque entité aidera également à stimuler et faire participer tous les acteurs locaux.

Les causes de la crise des valeurs traditionnelles et responsabilités

Les causes d'abandon de la tradition et de la crise des valeurs traditionnelles observée au Bushi ont été imputées à la nouvelle génération de chefs coutumiers aux trônes puisque jeunes, instruits, désaxés de leur coutume, avec des comportements et des pratiques étranges à leur statut et à leur tradition.

Après avoir identifié les causes de la crise des valeurs traditionnelles et relevé le niveau de responsabilité, au pouvoir politique est attribué un rôle important dans la décadence de ces valeurs, ensuite au

pouvoir coutumier lui-même à travers les jeunes générations des Bami, suivi de la responsabilité familiale (parents) et enfin de chaque personne particulièrement. Vraisemblablement on ne voit pas ce que peut contribuer la pratique coutumière dans le processus de développement d'un milieu, et pourtant l'appropriation de sa culture est un passage vers sa préservation, sa promotion, sa valorisation et son inscription sur l'échiquier tant national qu'international. TEKILAZAYA (2005) constatait déjà que la population ne se reconnaissait plus dans leurs chefs traditionnels et ne croyait plus en leurs capacités d'agent de développement. Cela est confirmé aussi par les enquêtés qui ne voient plus dans leurs chefs une capacité et volonté de créativité à part exiger tribut et collecter taxes et impôts.

Puisque le monde va son cours avec ses méandres, on peut suivre sa direction en tenant bien notre gouvernail pour éviter le naufrage. Evidemment qu'on ne plaide pas pour un retour à la tradition, puisque cela est impossible. Un interviewé a réagi : « *impossible de changer la gestion actuelle du Bushi. Le retour à notre tradition est impossible. Mais c'est possible d'y faire recours pour ne pas perdre notre culture.* »

Il est évident que l'Etat moderne a presque dépossédé le chef coutumier de son pouvoir protectionniste du patrimoine, estimant faire mieux. Mais nous nous retrouvons dans une situation catastrophique. Un semblant d'attributions lui a été redéfini dans certains textes de lois, pour sa refondation, mais la réalité montre combien certains chefs coutumiers ne semblent pas capable d'initiatives. Leurs attirances pour les institutions publiques qui octroient une alléchante rémunération leur font abandonner la coutume. Ils sont menacés dans leurs chefs-lieux érigés progressivement en des communes rurales.

Le pouvoir politique étant le principal pourfendeur du pouvoir coutumier est aussi son restaurateur. Il donne au pouvoir coutumier la possibilité de relancer le développement local par tout ce qui est en sa disposition. De cette manière, on peut compter sur certains éléments de la coutume susceptibles de promouvoir le développement. Dans son rôle de maintien de la cohésion et de la sauvegarde du patrimoine commun, le pouvoir coutumier en harmonie avec le pouvoir politique restent capables de sauvegarder certaines valeurs traditionnelles. Il en va du souci des deux pouvoirs de s'y investir.

La Loi fixant statut de chef coutumier, malgré son ambiguïté, recadre le pouvoir coutumier et lui ramène sous ses responsabilités. Il faut seulement se doter des cadres compétents, sages et enracinés dans la tradition, soucieux du développement par la base, et s'approprier les acquis de la décentralisation des entités. Il en va de la conformité à la Loi susmentionnée et de la volonté de réunir ses cadres compétents sans s'éloigner des conservateurs de la tradition. Ces idées rejoignent celles de MAMBI (2010) qui proposait, au vu de l'influence des deux pouvoirs et l'impossibilité de se défaire du pouvoir traditionnel, de reformer la structure du pouvoir coutumier, d'assurer la formation du chef et lui doter des capacités managériales. Ceci est très important et à prendre en compte dans la planification des actions stratégiques du présent travail.

Contribution du patrimoine traditionnel au développement durable du Bushi

Tous les éléments culturels relevés dans cette étude sont la richesse d'un peuple et constituent la mémoire ou l'histoire d'un peuple. Ils sont valorisables distinctement et peuvent traverser des époques connues du seul Omniscient. La tendance de se sous-estimer, de s'ignorer, de considérer la culture du Bushi comme inférieure, sauvage doit céder la place à un réel optimisme, une réappropriation. Il y a effectivement beaucoup d'éléments du patrimoine du Bushi dont le sens et la portée sont méconnus, inouïs, tenus éloignés et qui exigent pourtant de la part des coutumiers et de tout Mushi un sursaut patriotique à valoriser, à défendre à cor et à cri et à militer pour sa reconnaissance officielle comme patrimoine culturelle déposé du Bushi. Les pratiques artisanales du Bushi ci-haut évoquées, les valeurs sociales, les pratiques culturelles et culturelles ont toujours modelé le Mushi sur tous les plans, contribué à sa stabilité sociale, économique (agro-pastorale) et par conséquent sources de son bien-être.

L'héritage traditionnel ou culturel du Bushi est à l'intervalle entre le social, l'économique et l'environnemental par rapport au 3 piliers des objectifs du développement durable. La houe et autres outils, la vache autres bêtes d'élevages, la terre arable et les métiers artisanaux culturels sont sources de revenus et facteurs de production, avec son environnement écologique très favorable pour ces activités.

En l'exemple d'autres entités traditionnelles d'ailleurs, Salma TRABELSI démontrait déjà que le patrimoine culturel constitue une source de revenus pour la population autochtone du Sud-Tunisien. Que l'usage du patrimoine fait partie des habitudes et traditions héritées qui existent depuis l'Antiquité. Que les habitants pratiquent leurs métiers en adoptant leurs us et coutumes : ils fabriquent des produits de terroir, des habits traditionnels, des articles d'artisanat destiné à la vente. De même Euchariste MORIN démontrait également comment des municipalités au Canada ont réussi à intégrer le patrimoine à leur développement en mettant en place certaines stratégies, dont : les inventaires exhaustifs de leurs ressources patrimoniales, la connaissance et la reconnaissance du patrimoine par les autorités municipales, la diversification de leurs outils d'intervention dans une approche globale de sensibilisation, de protection et de valorisation du patrimoine.

On en déduit que la valorisation du patrimoine traditionnel peut impulser le développement local, mais avec l'accompagnement institutionnel : pouvoir coutumier local, pouvoir politique provincial, pouvoir politique national. Les ONG peuvent devenir aussi un facteur de déclenchement d'une mobilisation institutionnelle. L'UNESCO, comme organisation internationale, interpelle les peuples et les nations du monde à se posséder, à sauvegarder leurs cultures traditionnelles. Elle est convaincue que le patrimoine traditionnel ou, selon elle, le patrimoine culturel immatériel, peut contribuer efficacement au développement durable dans chacun de ses trois dimensions (social, économique, environnemental) ainsi qu'à la bonne gouvernance qui en appelle à la paix et la sécurité.

Dans la mesure où l'économique, le social et l'environnementale sont des activités et domaines interdépendants dont le moyen d'action et le résultat trouvent source et sens dans une tradition ou culture donnée, exigent des dirigeants politiques et leurs partenaires des approches multisectorielles intégrant la spécificité locale.

V. CONCLUSION

Cette étude est partie d'un constat général, dans les entités coutumières du Bushi et particulièrement chez des jeunes générations de l'ignorance presque totale de leurs identités culturelles, le manque de transmission allant jusqu'à l'abandon pure et simple de leur héritage culturel. De là est né l'intérêt d'analyser le rôle du pouvoir coutumier dans cette descente aux enfers de l'héritage culturel, voir les voies et moyens de sauvegarder certains vestiges culturels en vue de les transmettre aux générations futures et amener le Bushi à contribuer à un développement durable soutenu par entre autre la revalorisation du patrimoine traditionnel.

Des arguments soumis à vérification affirmaient l'existence d'un pouvoir traditionnel au bas de l'échelle de la structure politique de la RDC qui est revêtue d'une double légitimité et donc capable de protéger et sauvegarder les valeurs traditionnelles.

La vérification de ces arguments a été conduite selon une démarche méthodologique mixte et systémique appuyée par des techniques d'observation, d'interviews et d'enquêtes dans 5 chefferies ciblées du Bushi. Un guide d'entretien a été adressé à un échantillon représentatif catégoriel en se focalisant sur le pouvoir coutumier et à la transformation socio-politique, sur la sauvegarde du patrimoine traditionnel du Bushi, sur l'identification des éléments culturels et sur les actions stratégiques à engager.

Les résultats de l'étude ont démontré, que l'existence d'un pouvoir traditionnel est effective au Bushi, mais par contre, il est devenu un leurre, un trompe-oeil, car ceux qui l'exercent sont devenus presque anonymes, absents, acculturés, plus politiciens que chef coutumier et très muets sur cette question du patrimoine

traditionnel. L'impossibilité de les voir être élus, ni de réformer la structure du pouvoir coutumier, la source du pouvoir du chef, repenser son mandat, ne justifie pas leur désintéressement face à ce qui fonde leur pouvoir, ni leur manque de créativité. Une réelle prise de conscience de leur part couplée d'une bonne préparation à la gestion de l'entité sont des actions à envisager et à rendre imposables à tous les chefs coutumiers pour l'avenir luisant de leurs entités.

Les causes de l'abandon des valeurs traditionnelles et l'attribution de responsabilité sont partagées. Au-delà des chefs coutumiers, il y a d'abord le pouvoir politique (l'Etat), ensuite le pouvoir coutumier, vient le rôle des familles et enfin, des individus. Le mondialisme et le niveau de développement atteints invitent à créer des mécanismes de résilience pour ne pas oublier son identité ni se laisser avaler par ce monstre de postmodernisme et à se garder de la négation de soi, de l'appétit consumériste et de l'adhésion forcée aux plans/instruments internationaux contraire à l'héritage culturel local. L'héritage culturel, intelligemment activé, favorisera auprès des habitants et usagers un meilleur savoir-habiter avec leur cadre de vie. Former, informer, inculturer les chefs coutumiers du Bushi à protéger les acquis culturels sont entre autres des actions envisageables pour la sauvegarde du patrimoine du Bushi.

L'identification des éléments et valeurs de la tradition du Bushi fait état de l'ignorance expresse, fautive et coupable. La houe, la vache, le Mwami, la langue, la flèche, la machette sont des éléments du patrimoine culturel du Mushi porteurs de sens. Ces objets et autres valeurs sociales peuvent continuer à être transmis entre générations de manière scénique et on s'arrête par là. Ils sont des symboliques mémorables et instructives.

La vision unique restant celle de voir, en RDC, un Bushi transformé et attrayant où le patrimoine traditionnel est sauvegardé, avec une politique de l'Etat redéfinie, un pouvoir coutumier revalorisé, des parents responsabilisés et des individus socialement intégrés d'ici 2030, justifient la pertinence de étude.